

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 19

Artikel: Les bataillons de Neuchâtel et du Valais
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185779>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : 6 fr. 60.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Les bataillons de Neuchâtel et du Valais.

M. H. Schaller, conseiller d'Etat, à Fribourg, vient de faire à la Société d'histoire de ce canton la lecture d'un chapitre de son étude sur les régiments suisses capitulés au service de France, à l'époque du premier empire. Ce chapitre, qui a pour titre : *Les bataillons de Neuchâtel et du Valais*, nous raconte la vaillante conduite de ces troupes, soit en Espagne, soit en Portugal :

« On se rappelle, en effet, que la Suisse constituée par l'Acte de Médiation de 1803, ne comprenait pas tout le territoire actuel de la Confédération. Genève, Bienne et les terres de l'ancien Evêché de Bâle étaient incorporés à l'empire français. *Valais* formait une république indépendante sous le protectorat de la France, et plus tard, dès 1810, un département français appelé le Département du Simplon. La Principauté de *Neuchâtel* fut cédée par Frédéric-Guillaume de Prusse à l'empereur Napoléon, en vertu du traité du 15 décembre 1805. Le 22 mars 1806, Napoléon prenait possession solennelle de la Principauté, et, le 30 du même mois, il en conférait la souveraineté au maréchal Alexandre Berthier, qui porta dès lors le titre de duc et prince de Neuchâtel.

» La levée du bataillon neuchâtelois fut décrétée le 11 mars 1807, au camp de Finkenstein, par l'empereur Napoléon. Il fut composé de 6 compagnies, dont *une* de grenadiers et *une* de voltigeurs. L'état-major comptait 4 officiers et 4 sous-officiers ; la compagnie, 3 officiers, 14 sous-officiers, 2 tambours, 1 sapeur et 140 soldats. Le bataillon ne pouvait être recruté que dans la Principauté, les cantons suisses ou le Valais, et il avait la même solde que les régiments suisses au service de l'empereur. Le prince Berthier, dont ce bataillon portait le nom, avait seul le droit de nomination des officiers.

» Uniforme : habit-veste en drap chamois, revers, parements, collet et retroussis rouge écarlate ; épaulettes rouges, blanches ou vertes, selon les compagnies ; veste et pantolon drap blanc, boutons blancs avec ces mots : « Empire français. Bataillon de Neuchâtel. » Guêtres noires, shako, bonnet d'ours pour les grenadiers ; l'armement était celui de la ligne française.

« L'uniforme jaune valut aux soldats l'épithète » de *canaris* en Suisse, de *serins* en France, d'*amarillos* ou de *jonquillos* en Espagne ; *mais ils surent partout le faire respecter.* »

» M. de Bosset, de Neuchâtel, capitaine-adjoint à l'état-major de la division Oudinot, fut chargé de recruter et d'organiser le bataillon, dont il reçut le commandement. Il nomma ensuite, comme officier recruteur, Charles Preud'homme, soldat au service de France depuis 1800, et qui avait fait les campagnes de 1806 et de 1807. Le bataillon fut formé et instruit à Besançon, qu'il quitta le 26 mars 1808, se rendant à Paris et de là au Havre, où il arriva le 20 avril pour être placé sous les ordres du général de la Morrière préposé à la garde des côtes de l'Océan. Dans les premiers jours de juin, deux de ses compagnies étaient à bord de l'escadre française lorsqu'elle essaya de surprendre les chaloupes anglaises en observation sur les côtes. Une tempête mit fin au combat : les Neuchâtelois avaient vaillamment supporté le baptême du feu.

» Par décret du 27 août 1808, Napoléon ordonna la formation d'une batterie d'artillerie et du génie, attachée au bataillon du prince Berthier, qui fut dès lors considéré comme faisant partie de la garde impériale. La batterie, comprenant 2 canons de 6, 3 caissons, 2 caissons d'infanterie et 1 chariot de guerre, était desservie par 3 officiers et 80 artilleurs. Charles Jeanrenaud en fut nommé capitaine. Les artilleurs avaient l'habit bleu foncé, le collet et les parements jaunes.

» Nous ne suivons pas ce bataillon dans ses différentes étapes : le 7 avril 1809, défilant à Paris sous les yeux de l'empereur, le 27 du même mois, traversant le Rhin à Strasbourg, le 20 mai, arrivant à Vienne, puis à Essling, à Wagram, etc., etc., et enfin, après maints combats aussi sanglants que glorieux, reprenant, en octobre, la route de France à la suite de la signature du traité de Vienne. »

Le travail de M. Schaller devant être publié prochainement, nous y renvoyons ceux qui s'intéressent à notre histoire nationale. En ce qui concerne le bataillon valaisan, on y trouvera des détails pleins d'intérêt sur les exploits de cette vaillante troupe, que nous trouvons, lors du fameux

siège de Gironne, en Espagne, placée sous les ordres d'un général fribourgeois, Jean *Amey*, d'Albeuve. Né en 1767, dans le village gruérien que chacun connaît, *Amey* était sous-officier dans le régiment de Castella qui fut licencié avec toutes les troupes suisses par décret du 20 août 1782. Mais, quatre jours après, la République française voulant retenir à son service les soldats dont elle appréciait la valeur, publia une loi en vertu de laquelle les soldats étrangers qui s'engageraient dans l'armée nationale seraient considérés comme Français. *Amey* passa alors, avec plusieurs de ses camarades, dans un bataillon d'infanterie légère, et, depuis, nous le rencontrons faisant, en qualité d'adjudant-major, la campagne de 1793 contre les royalistes vendéens, puis, passant à l'armée des Alpes et arrivant de grade en grade à celui de général de brigade, au 18 brumaire se distinguant à St-Cloud par son attitude énergique, en 1802 réprimant dans le canton de Vaud l'insurrection causée par la perception des censes (*Bourla-Papey*), puis à St-Domingue, puis en Espagne, et plus tard encore à la tête de nos régiments suisses, en Russie et en Allemagne. Mais nous ne voulons pas trop empiéter sur l'intéressante publication dont nous venons de donner un avant-goût, et nous nous arrêtons.

M. Jean Aicard, dont les séances littéraires obtiennent partout les plus brillants succès, et qui tout dernièrement encore réunissait à Lausanne un si nombreux auditoire, a bien voulu nous autoriser à reproduire quelques fragments de son poème *Miette et Noré*. Nous commençons aujourd'hui par le morceau suivant où l'on remarquera le talent descriptif du poète provençal et les images charmantes dont il sait toujours émailler le récit. Le *Battoir* est une page délicieuse qu'il faut lire deux fois pour en apprécier toute la saveur.

Le battoir.

Flic, floc ! c'est le battoir, floc, sur le linge blanc
Que frappe aussi l'éclat du soleil aveuglant ;
Floc, l'écume jaillit et vogue à la dérive
Par gros flocons, sur l'eau peu profonde mais vive ;
Floc, elle y tombe en pluie, en étincelles d'or ;
Flic, et l'eau qu'elle ride en est plus gaie encor.
Ainsi quand vous riez, ô jeunesses coquettes,
Votre joue aussitôt se plisse de fossettes,
Et vous le savez bien, et vous riez souvent !
Ainsi fait en avril l'eau pure sous le vent,
Ainsi fait la rivière autour de la laveuse.
Flic, floc ! le linge blanc se soulève et se creuse,
Car le battoir l'abat dès que l'air l'a gonflé...
Il devient comme neuf le linge — qu'a filé,
Tous les soirs, en chantant, durant sa vie entière,
Mère-grand, aujourd'hui couchée au cimetière...
Flic et floc ! c'est qu'on veut le dimanche être beau
Et propre ! et qu'y faut-il ? un peu de peine et d'eau.
Le meilleur travailleur, pardi, pense au dimanche !
Flic, floc ! l'arbre verdoie et l'aubépine est blanche ;
C'est le beau temps des nids, c'est le mois des amours,
Flic, floc ! l'herbe d'amour reverdira toujours.
Floc, vient un rossignol se poser sur la rive,
Cherchant pour ses petits un peu de bonne eau vive,

Et de sa queue en bas et de sa queue en l'air,
Imitant le battoir, il reste là tout fier.
La laveuse le voit et pense qu'il se moque ;
C'est qu'il lui dit avec son grand œil équivoque :
« Flic et floc, c'est le temps d'aimer ; à quand ton tour ? »
Le rossignol sait tout, dès qu'il s'agit d'amour !
Il sait même le nom de celui qu'on préfère...
Aimer bien, bien chanter, c'est tout ce qu'il sait faire...
Avec sa queue il sait encor — flic, il faut voir ! —
Pour railler la laveuse imiter le battoir !
Flic, floc ! Elle a quinze ans... Le rossignol s'esquive...
C'est qu'il a vu venir quelqu'un sur l'autre rive.
Flic, floc ! Les yeux baissés, petite, tu le vois,
Ce passant ! — C'est Noré.
Il marche, fouettant l'herbe avec une baguette.
Sans doute il va passer sans avoir vu Miette ?
Mais floc, floc ! le battoir, — qui me dira pourquoi ? —
Se fâche et bat plus fort... « Tiens, Miette, c'est toi ? »
Fait le gars s'arrêtant sur la berge opposée.
Mais le battoir est sourd ; toute fille est rusée ;
Le linge claque ! l'eau bourdonne ! à quatre pas,
Sous ces arbres qui font ramage, on n'entend pas !
Et la belle laveuse, à son linge attentive,
Rattrape un mouchoir blanc — qui part à la dérive...
Oh ! ce n'est pas d'ailleurs qu'on soit coquette, non ;
Mais Honoré, — Noré, — c'est là son petit nom —
Est un gars trop cossu pour une pauvre fille,
Flic, floc, oh ! beaucoup trop ! Que dirait la famille ?
Et c'est pourquoi, battoir en main, et cœur battant,
Elle le suit des yeux, — sans les lever pourtant !
« Lève les yeux au moins ! car je veux que tu voies
Ce grand foulard soyeux, le plus beau prix des Joies,
Que j'ai gagné, regarde, aux courses l'an passé...
.
Il dit, et le foulard qu'il pose sur des branches,
Dans les verts aubépins fleuris d'étoiles blanches,
Drapeau d'amour, pourpré comme un coquelicot,
Flotte. — « Viens le chercher ! dit le gars. »

Point d'écho.

Flic, floc, c'est le battoir, mais pas d'autre réponse.
Le gars s'éloigne, et sous les hauts buissons s'enfonce,
Par de petits sentiers qui vont je ne sais où.
.
Flic, le battoir est lent ; et floc, il va se taire ;
Flic, il est loin, Noré. La rive est solitaire.
Mais s'il s'était caché ? Mion ne le croit pas.
N'est-ce pas lui, tenez, qui disparaît là-bas ?
Elle a vu remuer la branche à son passage,
Près du pont. Il est loin. Il va vers le village.
Flouc ! le battoir jeté sur le linge est muet...
« Ma mère ! Il m'a semblé tout près qu'on remuait ? »
Non, ce n'est rien. Alors, bien seule, — elle en est sûre, —
La fille en jupons courts fait sauter sa chaussure.
Souliers et bas ôtés, la voici les pieds nus,
Ses jupons retroussés à deux mains retenus,
Et le regard fixé sur le foulard qui flotte.
Un coup d'œil aux alentours, le dernier... L'eau clapote ;
L'eau rit en cercles d'or et fait un bruit charmant ;
Jamais eau n'a chanté ni couru plus gaîment ;
Elle s'enroule aux pieds de la fille amoureuse,
Y monte, et sur son lit sonnante de roche creuse
Où mille cailloux vifs luisent comme des yeux
S'écarte à chaque pas par bonds capricieux !...
De l'eau sur les orteils et puis sur la cheville,
Au milieu du ruisseau que penserait la fille,
Baignant jusqu'à mi-jambe, et dans tout l'embarras
Où ses jupons flottants retiennent ses deux bras,
Si — détournée un peu du foulard qui palpète —
Elle voyait, — ai ! ai ! — sur le bord qu'elle quitte,
Entre d'épais rameaux écartés pour mieux voir,
Deux yeux noyés de trouble, étincelants d'espoir !
Mais ne les voyant pas, elle se préoccupe —
Seulement — de ne pas mouiller trop haut sa jupe,
Pour n'être pas grondée à la maison, ce soir.